



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 16 septembre 2021 — N° 205

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de souligner le succès de la 40^e Fête du Lac des Nations Promutuel Assurance.

Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner le Jour commémoratif des crimes contre l'humanité commis au Cambodge de 1975 à 1979.

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption.

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de la Ferme Marineau.

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner le Mois international de la sensibilisation à l'alcoolisation foetale.

16 septembre 2021

M. Zanetti (Jean-Lesage) fait une déclaration afin de proposer la transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain.

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Sévigny pour son engagement bénévole et communautaire.

Mme Tardif (Lavolette-Saint-Maurice) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'équipe du Centre d'action bénévole Trait d'union et de son directeur général, M. Mathieu Gélinas.

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de féliciter le Regroupement des gens d'affaires de Sainte-Anne-des-Plaines pour son initiative visant à encourager l'achat local.

À 9 h 51, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 03.

16 septembre 2021

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 894 Loi interdisant la recherche et la production d'hydrocarbures

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1152** en annexe)

Pour : **117** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 894.

Dépôts de documents

M. le président dépose :

Le rapport annuel 2020-2021 de l'Assemblée nationale du Québec.

(Dépôt n° 2737-20210916)

16 septembre 2021

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 46 des Règles de fonctionnement, il est convenu de reporter à une date ultérieure le dépôt d'une pétition par M. Roy (Bonaventure).

M. Ouellet, leader du troisième groupe d'opposition, en remplacement de Mme Richard (Duplessis), dépose deux extraits de pétition concernant l'implication des comités de résidents dans l'évaluation des résidences privées pour aînés (RPA) :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 1 503 citoyens et citoyennes du Québec;
(Dépôt n° 2738-20210916)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 253 citoyens et citoyennes du Québec.
(Dépôt n° 2739-20210916)

Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 356 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement et lancement de la réfection des barrages sur le territoire de Chertsey.

(Dépôt n° 2740-20210916)

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 397 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la bonification du projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail;

(Dépôt n° 2741-20210916)

16 septembre 2021

L'extrait d'une pétition, signée par 4 258 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la tenue d'une étude d'impact préalablement à la réalisation du projet de plateforme de transbordement de Ray-Mont Logistiques.

(Dépôt n° 2742-20210916)

Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda–Témiscamingue), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 287 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la protection des conditions de vie des travailleurs étrangers.

(Dépôt n° 2743-20210916)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 771 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la tenue d'une étude d'impact préalablement à la réalisation du projet de plateforme de transbordement de Ray-Mont Logistiques.

(Dépôt n° 2744-20210916)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

16 septembre 2021

Motions sans préavis

M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec Mme Nichols (Vaudreuil), Mme Hivon (Joliette), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin) présente une motion concernant les ménages sans logis; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Arcand (Mont-Royal–Outremont), M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant le projet hydroélectrique de Muskrat Falls; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, conjointement avec Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

Considérant la cible du Québec de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 37,5% par rapport au niveau de 1990;

Considérant que le Québec vise une réduction de 40% de la consommation de produits pétroliers d'ici 2030 et la carboneutralité d'ici 2050;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse les efforts du gouvernement afin réduire la dépendance du Québec aux hydrocarbures;

16 septembre 2021

QU'elle prenne acte que le gouvernement a déjà entrepris de nombreuses actions en matière de développement des énergies renouvelables et de transition énergétique, notamment dans sa volonté ferme d'introduire du contenu de faible intensité carbone dans l'essence et le carburant diesel ainsi que l'augmentation de la quantité minimale obligatoire de gaz naturel renouvelable;

QU'elle prenne acte de la volonté du gouvernement d'accélérer les actions en cours en matière d'efficacité énergétique et de développement de ressources énergétiques renouvelables comme l'hydrogène et les bioénergies;

QU'elle rappelle l'importance de l'efficacité énergétique et de la sobriété énergétique dans les efforts du gouvernement;

QU'enfin, l'Assemblée nationale réaffirme son soutien au gouvernement dans la lutte à la décarbonation de son bilan énergétique dans le but de faire du Québec le leader en énergie propre.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1153** en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

16 septembre 2021

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fortin, leader de l'opposition officielle, conjointement avec Mme LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce toutes les promesses d'ingérence dans les compétences du Québec mises de l'avant par plusieurs partis politiques fédéraux au cours de la présente campagne électorale;

QU'elle réaffirme que le Québec doit être le seul maître d'oeuvre dans ses champs de compétence, sans quoi s'en trouve diluée la cohérence des actions prises et l'imputabilité pour les résultats obtenus;

QU'elle s'oppose à toute tentative du gouvernement fédéral d'empiéter sur les juridictions du Québec, à moins que l'initiative fédérale soit assortie d'un droit de retrait inconditionnel avec pleine compensation financière, comme ce fut le cas de l'entente récente sur les services de garde;

QU'à cette fin, elle exige du prochain gouvernement fédéral élu qu'il respecte l'entente signée sur le transfert sans condition de 6 G\$ pour les services de garde au Québec;

QU'elle exige de l'ensemble des formations politiques qui y sont représentées qu'elles se fassent les défenseurs de ces principes qui font depuis longtemps l'unanimité en cette chambre;

QU'enfin, elle exige également de l'ensemble des formations politiques qui y sont représentées de faire la promotion du respect des champs de compétence du Québec auprès des élus fédéraux.

16 septembre 2021

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1154** en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 99, Loi modifiant principalement la Loi sur les produits alimentaires;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 59, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, il convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français.

16 septembre 2021

M. le président donne l'avis suivant :

- la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la Commission.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. le président informe l'Assemblée que, le vendredi 24 septembre 2021, Mme Rizqy (Saint-Laurent) s'adressera à M. Roberge, ministre de l'Éducation, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Le bulletin de la rentrée du ministre de l'Éducation ».

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h14, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 24.

16 septembre 2021

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 15 septembre 2021, sur la prise en considération du rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, ainsi que sur les amendements transmis par M. Caire, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels, et M. Tanguay (LaFontaine).

Le débat terminé, les amendements de M. Caire, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels, sont mis aux voix en bloc; à 11 h37, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin de permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021.

Conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, informe l'Assemblée de l'intention du député de Pontiac de ne pas prendre part aux votes sur les amendements ainsi que sur le rapport.

Les travaux reprennent à 11 h 41.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

Les amendements sont adoptés par le vote suivant :

(Vote n° **1155** en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **10**

Du consentement de l'Assemblée, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, procède à la mise aux voix individuelle des amendements de M. Tanguay (LaFontaine) et à leur lecture.

16 septembre 2021

Est d'abord mis aux voix l'amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 1; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1156** en annexe)

Pour : **43** Contre : **72** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix le premier amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 14; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1157** en annexe)

Pour : **43** Contre : **72** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix le deuxième amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 14; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1158** en annexe)

Pour : **43** Contre : **72** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix le premier amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 95; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1159** en annexe)

Pour : **43** Contre : **72** Abstention : **0**

4130

16 septembre 2021

Est ensuite mis aux voix le deuxième amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 95; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **1160** en annexe)

Pour : **43** Contre : **72** Abstention : **0**

Est enfin mis aux voix le rapport tel qu'amendé de la Commission des institutions; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

Le rapport tel qu'amendé est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **1161** en annexe)

Pour : **116** Contre : **0** Abstention : **0**

À 11 h 50, à la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

Débats de fin de séance

À 13 h 02, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Leitão (Robert-Baldwin) à M. Girard, ministre des Finances, portant sur le sujet suivant : « l'impact de la pénurie de main-d'œuvre sur l'économie du Québec ».

16 septembre 2021

M. Girard, ministre des Finances, propose l'ajournement des travaux au mardi 21 septembre 2021, à 10 heures.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 14 septembre 2021, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **1162** en annexe)

Pour : **99** Contre : **0** Abstention : **0**

À 13 h 16, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 21 septembre 2021, à 10 heures.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

16 septembre 2021

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) :

(Vote n° 1152)

POUR - 117

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	(Berthier)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Richard (PQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Groncin (CAQ)	(Chapleau)	Samson (IND)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Lavolette–Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Rivière-du-Loup–Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	

16 septembre 2021

Sur la motion de M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles,
conjointement avec Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 1153)

POUR - 116

Allaire (CAQ)	Dorion (QS)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)
Anglade (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	(Berthier)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Rizqy (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Robitaille (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Sauvé (PLQ)
Bussièrre (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chapleau)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Maccarone (PLQ)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	St-Pierre (PLQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Massé (QS)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Rivière-du-Loup- Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Nichols (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	

16 septembre 2021

Sur la motion de M. Fortin, leader de l'opposition officielle, conjointement avec Mme LeBel, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) M. LeBel (Rimouski) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 1154)

(Identique au vote n° 1153)

16 septembre 2021

Sur les amendements proposés par M. Caire, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Protection des renseignements personnels :

(Vote n° 1155)

POUR - 105

Allaire (CAQ)	David (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Derraji (PLQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dufour (CAQ)	(Champlain)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	(Montarville)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Groncin (CAQ)	(Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Skeete (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Martel (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Montpetit (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Charette (CAQ)	Lachance (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
Cicccone (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	

ABSTENTIONS - 10

Dorion (QS)	Labrie (QS)	Marissal (QS)	Zanetti (QS)
Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Massé (QS)	
Ghazal (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	

16 septembre 2021

Sur l'amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 1 :

(Vote n° 1156)

POUR - 43

Anglade (PLQ)	Dorion (QS)	Maccarone (PLQ)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	Fontecilla (QS)	Marissal (QS)	Rizqy (PLQ)
Arseneau (PQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (QS)	Robitaille (PLQ)
Barrette (PLQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Ménard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Montpetit (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Leduc (QS)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Derriaji (PLQ)	Lessard-Therrien (QS)	Polo (PLQ)	Zanetti (QS)

CONTRE - 72

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamothe (CAQ)	(Berthier)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	LeBel (CAQ)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	(Champlain)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	(Groulx)	Lecours (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Girault (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Legault (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Tardif (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemieux (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	(Chauveau)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Martel (CAQ)	
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	McCann (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Côte-du-Sud)	

16 septembre 2021

Sur le premier amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 14 :

(Vote n° 1157)

(Identique au vote n° 1156)

Sur le deuxième amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 14 :

(Vote n° 1158)

(Identique au vote n° 1156)

Sur le premier amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 95 :

(Vote n° 1159)

(Identique au vote n° 1156)

Sur le deuxième amendement proposé par M. Tanguay (LaFontaine) à l'article 95 :

(Vote n° 1160)

(Identique au vote n° 1156)

16 septembre 2021

Sur le rapport tel qu'amendé de la Commission des institutions :

(Vote n° 1161)

POUR - 116

Allaire (CAQ)	Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)
Anglade (PLQ)	Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Côte-du-Sud)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	(Berthier)
Barrette (PLQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Reid (CAQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Richard (PQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Robitaille (PLQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Rousselle (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Bussièrre (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chauveau)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Maccarone (PLQ)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	Skeete (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	Tardif (CAQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	Thériault (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	Tremblay (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Ouellette (IND)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Zanetti (QS)
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	

16 septembre 2021

Sur la motion de M. Girard, ministre des Finances :

(Vote n° 1162)

POUR - 99

Allaire (CAQ)	David (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Derraji (PLQ)	Lavallée (CAQ)	(Côte-du-Sud)
Arcand (PLQ)	Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dufour (CAQ)	(Champlain)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rotiroti (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Legault (CAQ)	Rousselle (PLQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	(Montarville)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	Simard (CAQ)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chapleau)	St-Pierre (PLQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thouin (CAQ)
Chassé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Picard (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Chassin (CAQ)	Laforest (CAQ)	(Soulanges)	Weil (PLQ)
Ciccone (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Polo (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dansereau (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (CAQ)	
		(Berthier)	